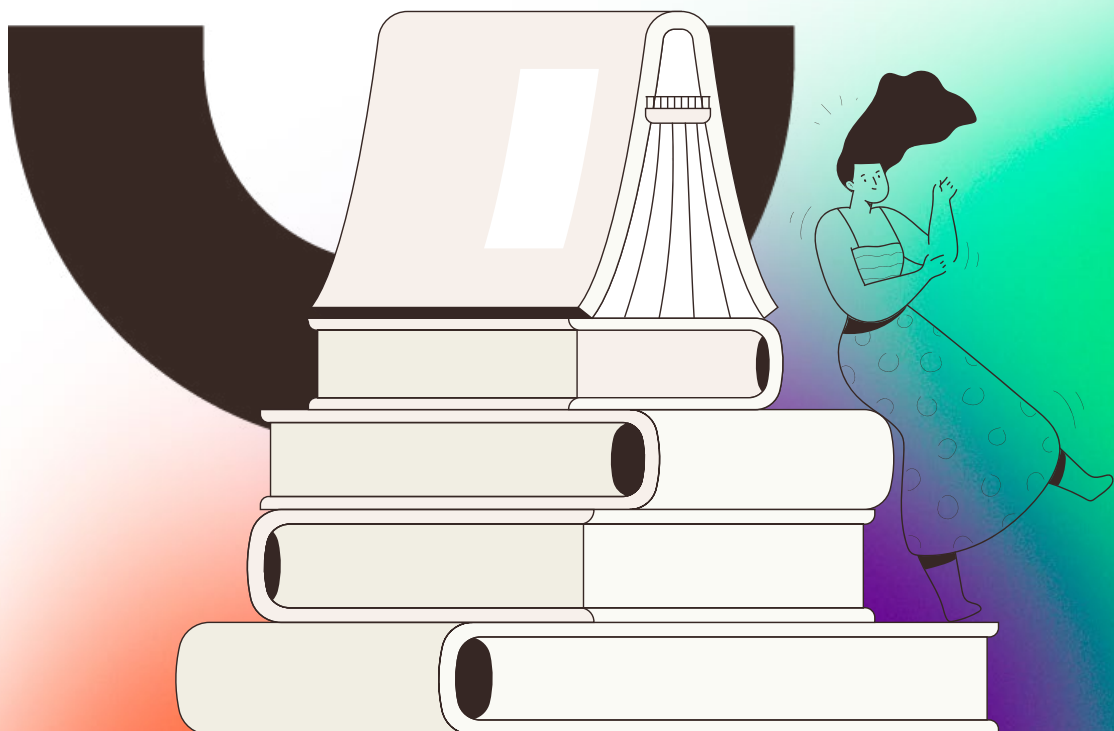


Étude de cas

NANTES UNIVERSITÉ

ASSOCIER LA COMMUNAUTÉ UNIVERSITAIRE À LA CRÉATION D'UN NOUVEL ÉTABLISSEMENT

IN



Résumé de la démarche

Depuis 2017 et le Programme d'investissements d'avenir, plusieurs établissements de l'enseignement supérieur travaillent à la refonte du paysage universitaire français. Sur le territoire nantais, l'idée d'une nouvelle université, Nantes Université, émerge. L'objectif du projet ? Unir les forces de plusieurs établissements préexistants afin de mieux relever les défis du monde contemporain.

Afin d'accompagner l'ensemble des établissements concernés par la création de ce nouvel établissement et de construire collectivement les futurs statuts de Nantes Université, une consultation en ligne est lancée en janvier 2021. Elle vise à permettre aux étudiants, aux enseignants-chercheurs et aux personnels BIATSS de s'exprimer, réagir, approfondir les statuts du nouvel établissement. En juin 2021, suite à cette consultation, les nouveaux statuts de Nantes Université sont votés par tous les membres et approuvés, permettant de lancer officiellement le nouvel établissement en janvier 2022.

Cette démarche d'intelligence collective et de co-construction a permis d'ouvrir la voie à un nouvel espace de dialogue entre les dirigeants et l'ensemble de la communauté universitaire du nouvel établissement de Nantes Université.

Nantes Université en chiffres

43 000

étudiants

7 800

membres du personnel

1 500

doctorants

6

établissements
composantes

4

pôles (Humanité, Santé,
Sciences et Technologies,
Sociétés)



La genèse du projet : la création d'un nouvel établissement

En 2017, convaincus de la nécessité d'unir leurs forces pour mieux relever ensemble les défis du monde contemporain, l'université de Nantes, l'École centrale de Nantes, le centre hospitalier universitaire (CHU) de Nantes, l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM), et rejoints en 2020 par l'École des beaux-arts de Nantes Saint-Nazaire (EBANSN), l'École nationale supérieure d'architecture de Nantes (ENSA Nantes) et l'institut de recherche technologique (IRT) Jules Verne, souhaitent la création d'un nouvel établissement : Nantes Université.

Pendant deux ans, un travail collectif a été mené sur les statuts pour le nouvel établissement. Malheureusement, ce travail ne suffit pas et ne permet pas d'aboutir à l'approbation des statuts par tous les membres de Nantes Université.

L'Université de Nantes se lance donc à la recherche de nouvelles solutions,

plus innovantes, afin de retravailler la proposition de statuts de manière collective et démocratique. La Mission Démocratie Universitaire, représentée par Arnaud Leclerc, préconise alors à la Présidente l'organisation d'une consultation large, ouverte à l'ensemble des communautés et permettant la diversité des expressions. À travers cette consultation, mais également les autres dispositifs mis en place par la Mission Démocratie Universitaire, l'établissement cherche à retisser un lien entre les responsables élus et les communautés.

L'établissement fait ainsi appel à Cap Collectif fin 2020 afin d'être accompagné dans la création, la structuration et le paramétrage d'une démarche de consultation en ligne permettant de travailler conjointement et de manière transparente à la rédaction de nouveaux statuts, en collaboration avec l'École des beaux-arts de Nantes Saint-Nazaire et l'École nationale supérieure d'architecture de Nantes (ENSA Nantes).

La création d'une mission Démocratie Universitaire, une première en France

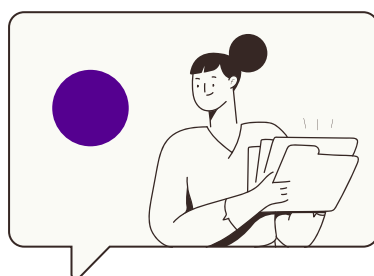
Nantes Université est accompagnée par une mission Démocratie Universitaire, composée de deux membres, dont la mission est de renforcer la démocratie au sein de l'université et de permettre l'implication de la communauté et l'exercice de la citoyenneté universitaire. Cette mission a pour vocation première de se positionner en instance tierce afin de proposer des solutions de sortie de conflit et de garantir la neutralité des processus mis en œuvre. Elle se définit également comme un dispositif politique parallèle qui vient alimenter le travail et le fonctionnement des organes élus.

La présence de cette équipe s'est révélée être un vrai atout dans l'accompagnement des projets de l'établissement ; son existence même prouvant la volonté de la présidence de déployer les conditions d'une démocratie active et plus collaborative au sein de Nantes Université.

La rédaction des statuts du nouvel établissement

> LES ENJEUX

- Construire un nouvel espace de dialogue, sécurisé et démocratique, entre les dirigeants et la communauté de Nantes Université dans son ensemble
- Sortir de la logique binaire et référendaire du “pour” ou “contre” et développer une approche qualitative de participation favorisant les arguments
- Adapter les contenus pour que chacun, personnels ou étudiants, puissent s'exprimer et contribuer au projet d'établissement
- Créer du collectif et initier une participation large à la réalisation et au déploiement de l'établissement Nantes Université



> LA CONSULTATION

Suite à la demande de l'Université de Nantes d'être accompagnée dans cette démarche, les équipes de Cap Collectif se mobilisent afin de proposer un projet ambitieux et cohérent en répondant à un enjeu de taille : proposer une plateforme qui permette à tous les étudiants et personnels de s'informer, contribuer et réagir.

Suite à un travail important de pédagogie et de structuration des contenus pour permettre à chacun de s'exprimer sur le bon niveau de texte, la plateforme <https://participez.univ-nantes.fr> est créée en janvier 2021.

Pour faciliter la participation, la consultation est organisée en plusieurs sections, chacune d'elles étant un titre des statuts (ex. Titre 2 – Engagements et droits fondateurs), et dans lesquelles sont présentés les articles un par un, rédigés dans leur intégralité et accompagnés d'un texte explicatif favorisant la pédagogie.

Plan d'actions Nantes Université • 11 janv. 2021 • Modifiée  Épinglé

Article 3 - Engagement des établissements composantes

65 votes • 0 amendement • 1 argument • 0 source

Explication :

Trois établissements ont désormais vocation à devenir établissements-composantes (Centrale Nantes, l'école nationale supérieure d'architecture de Nantes et l'école des beaux-arts de Nantes Saint-Nazaire).

Doivent donc être précisés les engagements de ces trois établissements s'agissant des diplômes et de la signature des publications scientifiques. Plus largement, tous les établissements membres s'engagent à mettre en œuvre la stratégie commune votée par le CA.

Article :

Chaque établissement-composante fait apparaître sur les diplômes qu'il délivre son logo qui mentionne le nom de Nantes Université, conformément à l'architecture de marque. Ces diplômes peuvent être co-signés par le président de Nantes Université si le conseil d'administration de l'établissement-composante en fait la demande.

Les diplômes de doctorat délivrés dans le cadre des graduate schools et les diplômes de master délivrés dans le cadre des graduate programmes portent la signature de Nantes Université. Quand ces formations sont opérées par un établissement-composante ou un établissement partenaire, il s'agit d'une double signature.

Une charte de signature des publications scientifiques a été approuvée par l'ensemble des établissements membres de Nantes Université. Elle prévoit la mention systématique de Nantes Université dans les signatures de publications scientifiques. Cette charte sera effective dès la création de Nantes Université.

Pour information- version 2019 des statuts de Nantes Université - [PDF](#)

Après un mois de consultation, un travail minutieux d'analyse est lancé par les équipes de Cap Collectif et l'Université de Nantes dans l'objectif d'identifier les points de consensus et de dissensus sur les statuts proposés, mais également d'analyser les propositions de modification ou d'approfondissement des textes proposés par les participants. Cette analyse permet d'apporter de nombreuses évolutions aux statuts, directement liées à cette consultation.

Cette version consolidée des statuts est ensuite partagée avec les futurs membres de Nantes Université et transmise au Ministère. La version finale des statuts est soumise à l'approbation des instances de tous les établissements avant l'été 2021 et approuvée à l'unanimité, permettant d'ouvrir la voie à la création du nouvel établissement en janvier 2022.

La consultation en chiffres

Près de

3600

votes

500

avis déposés

925

inscrits

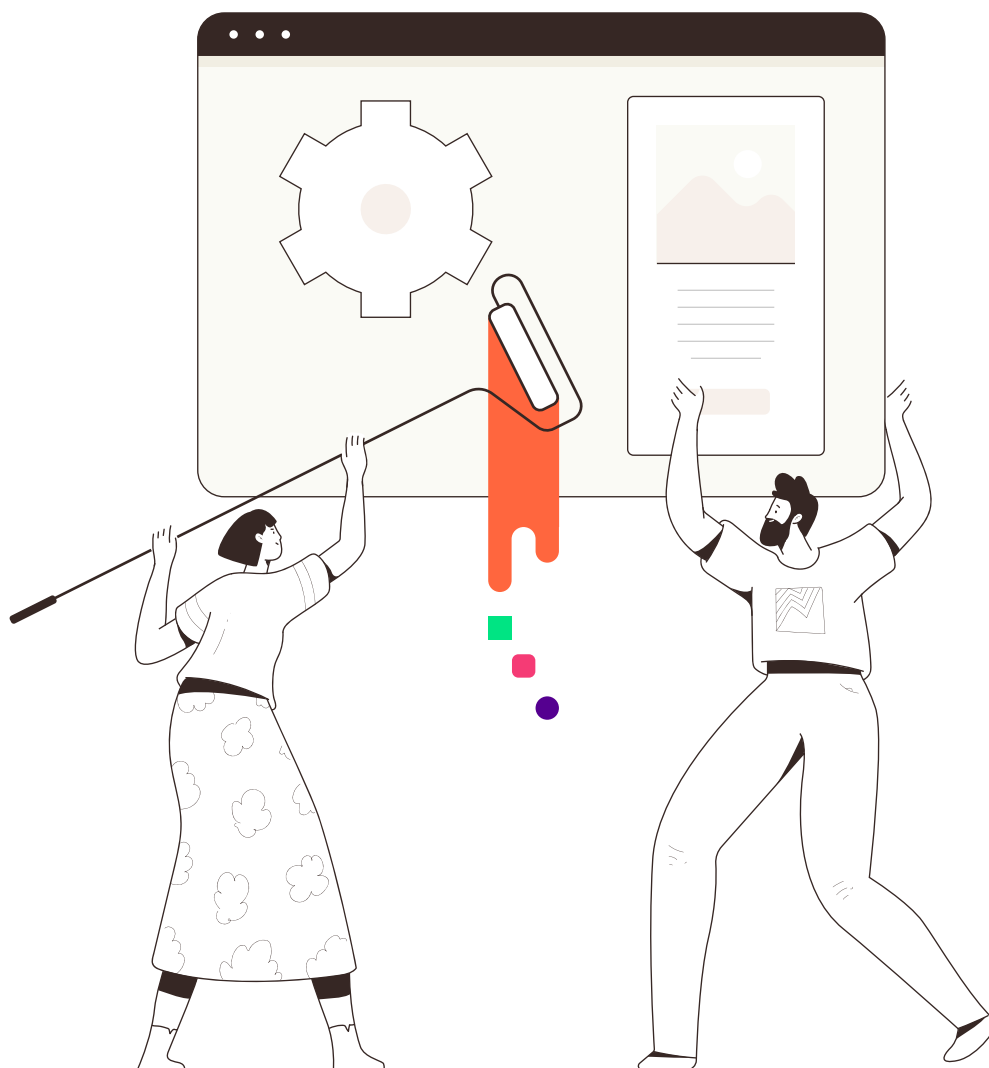
1 mois

de participation

> L'ACCOMPAGNEMENT CAP COLLECTIF

Cap Collectif a travaillé en majorité avec la Mission Démocratie Universitaire, notamment sur la création de la plateforme (structuration, paramétrage, accès sécurisés...) et sur la présentation du projet de rédaction des statuts pour Nantes Université. Un important travail a été ainsi mené en 2020 en amont du lancement de la consultation sur les statuts, notamment sur les contenus (vulgarisation et structuration) mais également en aval sur la synthèse.

A la suite de ce projet, Cap Collectif a appuyé les équipes de la Mission Démocratie Universitaire en faisant évoluer la plateforme afin de faciliter son utilisation pour de futures concertations. Ainsi, suite au projet sur la rédaction des statuts, la plateforme a été transformée et restructurée et permet désormais à la communauté universitaire dans son ensemble (étudiants, personnels administratifs, enseignants-chercheurs) d'avoir accès aux anciens projets et leurs résultats, mais également aux projets en cours ou encore à des espaces d'informations (vidéos, tuto, ressources...).



> LE + TECH : UNE PLATEFORME RESTREINTE À LA COMMUNAUTÉ DE NANTES UNIVERSITÉ

Nantes Université a fait le choix d'une plateforme avec un accès restreint, dont la visibilité et la participation sont limitées aux seuls membres de la communauté Nantes Université.

Pour cela, la fonctionnalité de restriction à l'inscription par nom de domaine proposée par Cap Collectif a permis de garantir que seuls les enseignants-chercheurs, personnels et étudiants disposant d'une adresse mail avec l'un des noms de domaines autorisés aient accès aux projets de consultation. Cela était une condition requise de sécurité demandée par l'établissement dans le choix de l'outil de participation.

S'inscrire

Attention à bien utiliser votre email d'établissement, merci !

Adresse e-mail
conseil@gmail.com
Inscription impossible. Le nom de domaine de cette adresse électronique n'est pas autorisé.

Créer un mot de passe
.....

Nom ou pseudonyme
Conseil

Précisez votre statut :
Étudiant

☒ J'ai lu et j'accepte [la charte](#) et la [Politique de confidentialité](#)

Le mot de Nantes Université

Le lancement du Programme d'investissements d'avenir (PIA) a encouragé le monde universitaire français à se refondre de manière assez radicale. L'objectif était de faire émerger de nouveaux établissements avec la capacité d'action d'universités de rang mondial en permettant l'accélération de leur développement et de leurs projets. Nantes Université a souhaité répondre à ce défi en proposant un projet ambitieux (le projet NExT – Nantes Excellence Trajectory) afin d'obtenir le label I-SITE (Initiatives Science – Innovation – Territoire – Économie).

Ce projet avait pour objectif la construction d'un nouveau modèle d'université, réunissant plusieurs établissements existants, autour d'un groupe limité de personnes à la manœuvre. **A ses débuts, le projet NExT n'a pas su convaincre une frange importante de la communauté universitaire**, notamment des personnels et enseignants-chercheurs, estimant que le projet leur était imposé et qu'ils ne participaient pas à sa mise en œuvre. La présidente de l'Université de Nantes, Carine Bernault, nouvellement élue, a souhaité le lancement d'une nouvelle dynamique dans l'objectif de fluidifier les rapports entre les équipes dirigeantes et les personnels ou enseignants-chercheurs. Pour cela, il a été décidé de **créer une nouvelle structure indépendante**, inspirée du modèle d'autorité autonome comme l'Autorité de régulation de la communication audiovisuelle et du numérique (ARCOM –ex-CSA) ou encore la Commission Nationale du Débat Public (CNDP) : la **Mission Démocratie Universitaire**. Cette instance tierce, toujours en place, a pour objectif d'initier différentes solutions et pistes pour recréer du lien entre les différentes catégories d'élus et les communautés, sans pour autant se substituer aux instances élues.

Suite à un premier blocage sur le vote des statuts proposés dans le premier projet NExT, le projet a été repensé en conservant les mêmes priorités mais en y intégrant de nouveaux acteurs (CHU, INSERN, Ecole d'Architecture de Nantes et Beaux-Arts de Nantes). **Afin d'impliquer ces acteurs, la Mission Démocratie Universitaire a lancé un important dispositif de concertation**

auprès de tous les acteurs de la communauté (commissions, doyens, directeurs de laboratoires...) en vue d'élaborer une base publique d'arguments et de justifications partageables par tous. Cette dernière est mobilisée par les différentes instances élues des membres lors de la validation et l'adoption du projet NExT. Suite à l'obtention de cet accord, notamment de l'Ecole Centrale de Nantes, et afin d'aboutir à un vote "apaisé" des statuts du nouvel établissement, il a été décidé de mettre en place une consultation via un outil numérique de participation.

■ La plateforme Cap Collectif est apparue comme l'outil le plus éprouvé et reconnu au sein des établissements de l'enseignement supérieur ■

Cet outil répond à nos attentes en termes de respect des données personnelles des participants et de garantie de la confidentialité de la concertation (via une restriction de la plateforme par nom de domaine). La plateforme propose des fonctionnalités qui permettent de garantir la qualité de la participation mais également de l'analyse des matériaux recueillis. En bref, *"tout ce que nous avons voulu, nous l'avons eu"* :

- Un **outil très ergonomique** et offrant de belles possibilités de personnalisation dont l'aspect visuel a été plébiscité par la communauté,
- La consultation offre des **espaces de texte sans limite de caractères** permettant à l'organisateur de la démarche de rédiger des éléments de fond favorisant la compréhension et, pour le participant, de développer des arguments pour ou contre le projet,

- La **possibilité d'activer plusieurs fonctionnalités en parallèle** afin que chacun puisse participer selon la modalité qui lui est la plus appropriée : les votes, le dépôt d'arguments ou d'amendements. Ces derniers ont eu un vrai apport qualitatif en permettant au projet de sortir de la logique binaire du "pour" ou "contre" et de permettre à chacun de s'exprimer sur les propositions de statuts afin d'obtenir des contributions rédigées à destination des autorités élues décisionnaires.

En plus de ses possibilités techniques, **Cap Collectif nous a permis de bénéficier d'un accompagnement méthodologique de qualité dans un calendrier restreint.**

Les nombreuses sollicitations que nous avons pu émettre sur nos deux projets ont reçu des réponses rapides et efficaces qui nous ont permis d'avancer comme nous le souhaitions et lancer nos projets dans les délais impartis. De plus, la Mission Démocratie Universitaire a été intégrée au Club des universités et des établissements du supérieur de Cap Collectif. Ce réseau permet d'échanger et de comparer les différents dispositifs de participation mis en place dans les universités voisines afin de s'en inspirer et connaître les innovations dans ce domaine.

Nous sommes satisfaits des résultats, notamment obtenus sur le projet phare de co-rédaction des statuts.

Cette consultation a eu un **véritable impact sur la version des statuts proposés et votés en juin 2021**. Dès le démarrage, les règles de la consultation avaient été claires et ont bien précisé qu'il n'était pas question d'un référendum. Comme convenu, il est donc revenu à la présidence et au Conseil d'administration de faire des choix à partir des contributions déposées. La Présidente, Carine Bernault, a tout de même pris le temps de revenir vers les participants en publiant sur l'intranet des réponses personnalisées pour expliquer et justifier le refus de certaines propositions (sur des motifs juridiques, techniques...). **Ce souhait de transparence a été souligné et a participé à l'apaisement global de la situation**, permettant la création du nouvel établissement en janvier 2022 et la réélection de la Présidente, prouvant

le soutien majoritaire de la communauté au projet global et aux nouvelles méthodes de travail proposées. Pour la suite ? **Le succès de ce premier dispositif de concertation a conduit les équipes dirigeantes à vouloir multiplier ce type d'expérience** y compris sur des sujets techniques. Dans le cadre de sa fonction de conseil, la Mission Démocratie Universitaire a invité les instances à faire des choix et limiter le nombre de consultations pour ne pas sursolliciter la communauté universitaire. Le succès des dispositifs de concertation suppose de ne pas transformer ces outils en réflexe automatique. Nous savons aussi l'importance d'accompagner et de faire "vivre" nos projets avec des webinaires, une communication forte et tous les éléments pour impliquer la communauté sur notre plateforme.

En bref, la mise en place de cet outil a été jugée très positivement en interne et a suscité un vrai intérêt de la part des différents acteurs. **La plateforme collaborative de Cap Collectif est devenue l'un des instruments importants au sein de la boîte à outils de la Mission Démocratie Universitaire.** Il faut désormais poursuivre son utilisation en s'assurant que les projets lancés font sens pour la communauté ciblée et, ainsi, lui permettre de devenir un outil de dialogue permanent et apaisé.



Arnould LECLERC
Responsable de la Mission
Démocratie Universitaire

Comment les autres universités et écoles impliquent leur communauté universitaire ?



- Budget participatif étudiant



- Budget participatif dédié au personnel



- Concours de créativité pour les 50 ans de l'Université



- Appel à idées pour féminiser les espaces de l'établissement



- Appel à idées pour rendre le campus plus durable



- Co-construction de l'animation scientifique de l'établissement



- Retours d'expérience des personnels et enseignants-chercheurs sur la gestion de la crise sanitaire



cap
collectif

01 86 95 95 59
www.cap-collectif.com